



## Brigade d'Animation Ludique

Ludothèque itinérante

### PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT la BAL Familles Bâtitseuses

**Il est entendu que ce protocole évoluera au fur et à mesure que le gouvernement français donnera de nouvelles directives au regard de l'évolution de l'état sanitaire sur le territoire concerné.**

Les ludothèques n'étant rattachées à aucun ministère, ce plan s'inspire des directives proposées par l'ALF - Association des ludothèques françaises.

#### PERIODE :

Nous nous situons ici sur la période du 19 septembre au 20 décembre 2020.

#### LIEUX D'ANIMATION :

Les communes concernées sont :

Bruch, Grateloup Saint Gayrand, Lévignac de Guyenne, La Réunion, Meilhan sur Garonne, Moncrabeau, Nérac, Paulhiac, Saint Eutrope de Born, Saint Vite, Tayrac.

Nous sommes accueillis dans les salles des fêtes.

#### ACCUEIL DU PUBLIC :

- ✓ L'encadrement de la journée se fait par 2 ludothécaires et 2 à 4 personnes selon les lieux des associations partenaires.
- ✓ Une personne est dédiée à l'accueil du public : Explique le protocole, applique le gel hydroalcoolique systématiquement à chaque participant, comptabilise les participants.
- ✓ Le nombre de personnes accueillies est limité afin de permettre le respect des distanciations physiques.
- ✓ Les participants ressortent par une autre issue que celle par laquelle ils sont entrés lorsque nous sommes en intérieur lorsque la salle le permet.
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour les adultes en intérieur, il est non obligatoire pour les enfants de moins de 11 ans.
- ✓ Les participants sont invités à se laver les mains avec du savon au point d'eau des salles occupées ou bien avec du gel hydroalcoolique régulièrement.

#### LES PRÉCONISATIONS POUR LE PERSONNEL ET LES MEMBRES DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES :

Association Loi 1901 « La Brigade d'Animation Ludique » ■ 16 rue Henri Fourestié 47000 AGEN ■

■ N° Siret : 792 049 223 00029 ■ Code APE : 9329Z ■

■ Nous contacter : 06.95.43.75.01 ■ contact@labal47.fr ■ site : ■ <https://www.labal47.fr>



## Brigade d'Animation Ludique

Ludothèque itinérante

- ✓ Connaître les gestes barrières et d'hygiène à respecter
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour le personnel durant les animations
- ✓ Utilisation du gel hydro alcoolique régulièrement et/ou lavage des mains au savon si point d'eau à proximité.

### LE STOCK DE JEUX :

Les jeux/jouets sont désinfectés avec le spray hydroalcoolique après chaque animation et durant l'animation à intervalle régulier au moins une fois par demi-journée.

Association Loi 1901 « La Brigade d'Animation Ludique » ■ 16 rue Henri Fourestié 47000 AGEN ■

■ N° Siret : 792 049 223 00029 ■ Code APE : 9329Z ■

■ Nous contacter : 06.95.43.75.01 ■ [contact@labal47.fr](mailto:contact@labal47.fr) ■ site : ■ <https://www.labal47.fr>